

2008-2011 : Les moments forts des transbordés

L'association « les transbordés » travaille depuis plus de trois ans; Présidence de Paul Poirier, puis Yves Lainé depuis deux ans. Les statuts, essentiellement l'objet social, ont été modifiés en 2009. Cette évolution, ces précisions ainsi que la réorganisation du site, ont guidé les actions. www.lestransbordés.org

1. Rappel : les statuts originaux et nouveaux : Art.3 L'objet.

Statuts originaux (Juillet 2008)	Statuts révisés AG 2009
L'association a pour but de susciter, de coordonner des investissements et activités ayant trait à : <ol style="list-style-type: none">1. La promotion d'une image forte de Nantes, voire d'autres villes.2. La création et/ou la réalisation de passerelles entre les cultures et les diversités humaines.3. La réconciliation entre mémoire et modernité des villes.4. La promotion de projets à la fois concrets et symboliques favorisant l'accueil et l'ouverture des villes au monde.5. L'étude et la réalisation d'un nouveau pont à transbordeur à Nantes.6. La mise en valeur de technologie respectueuse de l'environnement	L'association a pour but de susciter, de coordonner des investissements et activités ayant trait à : <ol style="list-style-type: none">1. L'étude et la réalisation d'un nouveau pont à transbordeur à Nantes dans une optique de développement durable et dans l'esprit d'avant-garde de Jules Verne.2. La promotion d'une image forte de la Ville, réconciliant mémoire et modernité, passerelle entre les cultures et les diversités humaines.3. Plus généralement la promotion de projets à la fois concrets et symboliques respectant les traditions maritimes et fluviales.

Commentaire : Tout en conservant la philosophie de départ, tous les mots-clés ayant été conservés, l'objet social s'est recentré sur Nantes ; le lien avec l'esprit maritime et fluvial des lieux a été précisé.

2. Les moments forts

1. Les premiers mois de la création de l'association. (juillet-octobre 2008)

Paul Poirier sait d'emblée captiver l'intérêt d'une vingtaine de personnes – les rôles se mettent en place spontanément, la presse est intéressée – Une maturation se fait entre un projet initial « copie 1903 » et un concept moderne, multifonctions, séduisant, qu'il convient de faire valider. Cette validation se fera au cours de l'hiver grâce aux étudiants de GEA (voir N°4).

Commentaire : Lancement réussi.

2. Les tentatives d'introduction au FUI et auprès des services de Nantes Métropole.(Hiver 2008-2009)

Paul Poirier était persuadé que les deux pôles de compétitivité PGCE et EMC2 peuvent permettre de lever des crédits pour les études – des réunions de travail nombreuses semblent dans un premier temps, passionner ces deux instances. Cependant, au bout de six mois, cette démarche faisait long feu. Que s'est-il passé ?

De son côté, Yves Lainé préparait un « business plan » chiffré qui fut soumis aux services compétents de Nantes-Métropole (M. Lardic) puis d'autres MM Junique, Jossic, CCI, Rétière, etc... sans plus d'échos. Que s'est-il passé ?

Commentaire : Déception de ces deux premières approches.

3. L'approche du Public Nantais. (Hiver 2008-2009)

On ne saurait aller à l'encontre des attentes des Nantais. L'enquête (*projet tutoré* étudiantes IUT/GEA), réalisée au cours de l'hiver 2008-2009 auprès de 543 interviewés, fait partie des « incontournables » de notre action, car sans collusion avec les intérêts citoyens et maritimes, la ville serait la proie facile de l'option « pont fixe ». Cette forme d'action a été poursuivie par des relations avec les associations hébergées à la maison de la mer et à la MHT – En apothéose la publication, en janvier 2010, par Yves, des résultats de l'enquête par « Place Publique ».

Commentaires : Les actions que nous pouvons avoir sont suivies d'effets, mais des actions précises nouvelles doivent étre entreprises – Il ne s'agit pas à proprement parler de « grand moments » mais d'une présence à entretenir.

4. L'approche du Conseil de développement (mars 2009-avril 2010)

Yves Lainé, membre du Conseil de développement, se rend compte que dans sa fonction « déplacements », le pont transbordeur doit être mis en concurrence avec les autres solutions de franchissement de la Loire, et compatible à un PDU (Plan de déplacements urbain) concernant toute la décennie 2011-2020 – les grandes options sont finalisées en juin 2010 et confirmées techniquement début 2011.

Pas moins de six contributions sont alors présentées et défendues – qui dépassent la seule problématique du franchissement bras de la Madeleine – La septième, faite conjointement avec Paul Poirier est la présentation du « Projet Jules Verne » au Conseil de développement du 12 mai 2010, Très bien accueillie. Nous avons six « transbordés-veilleurs » au CoDev Daniel, Guy, Jean-Claude, Maurice, Yvon et Yves.. et de nombreux sympathisants – Ils seront suivis par une dizaine d'autres. Voir site www.Nantes-citoyenneté.com

Commentaire : Succès de cette approche.

5. L'approche industrielle de P. Poirier : gestation de la NPPi (hiver-2009-printemps 2010)

Gérée par Paul Poirier, l'idée de créer une société pour exploiter les brevets afférents au nouvel ouvrage prend corps. Ce sera la Nantaise des Ponts et Pylônes International. Des contacts sont pris avec la Société d'Ingénierie Arcadis, l'entreprise de génie civil Freyssinet, et la Société Eiffel, établissements de premier ordre dont les titres de gloire sont nombreux, comme récemment le viaduc de Millau. Un soutien est accordé à l'initiative dans le cadre d'une approche mondiale des sites intéressants, dont Marseille. Des espoirs sont permis pour une annonce d'un projet à lancer « quelque part » en 2010. Yves Lainé, nouveau président des Transbordés, propose une stratégie dite « du plébiscite ».

Commentaire : Succès de cette approche ; elle s'adresse également à Marseille et au monde entier...

6. Il l'a dit ! Le fléchissement de Nantes Métropole (première quinzaine de septembre 2010)

Gérée par les membres du Codev. En un an, plus d'une douzaine de contributions sont inlassablement produites sur les sujets concernés. La sympathie du Codev et de son président Ph.Audic se précise - Deux nouveaux membres nous rejoignent, Mme Danielle Rapetti et Jack Brouard portent le nombre à 8. Des entretiens ou contacts avec MM Violland, (Auran), Blaise (Culture et Patrimoine), Charles (futur DG de la SAMOA) et même brièvement (inauguration Pont L S Senghor) avec J.M Ayrault qui prononce publiquement le « gros-mot », et annonce une rencontre. La mensuel officiel *Nantes-Passion* cite le projet en bonne place.

Commentaire : progrès notables

7. Du bout des lèvres, puis plus fort, Nantes Métropole commence à s'engager. (décembre 2010-juillet 2011)

C'est d'abord Jean Blaise qui, nouvellement intronisé « Ministre de la Culture et du Tourisme », interrogé fin novembre au Conseil de développement, déclare : *S'il faut prendre position je suis clairement pour... le projet est sérieux.* Presse Océan, le 2 décembre 2010, titre : « Le pont transbordeur a séduit Jean Blaise ».

Le 14, JM Ayrault écrit à Yves Lainé pour un rendez-vous le 4 janvier. Lors de l'entrevue, il déclare : « J'ai bien compris maintenant que vous êtes au XXIème siècle. Il se déclare également séduit par le côté image. Le 24, un défi lui est lancé sous la forme d'un article de « L'informateur judiciaire » qui titre : 2010-2020. Nantes l'ambition européenne. Sous-titre « de l'audace » : **A Nantes l'audace n'est pas encore de mise. De nombreux observateurs admettent qu'il manque plusieurs éléments marquants dans ce domaine, à la manière de Bilbao et de son musée Guggenheim. A ce titre, le projet de pont transbordeur du futur a au moins ce mérite de conjuguer audace, technologie, développement durable...et part du rêve.**

A la suite de l'entrevue du 4 janvier avec le Maire, le réalisme s'installe. La Presse (OF 1^{er} août) parle d'un revirement. JM Ayrault décide que la question des franchissements sera l'objet d'un **débat municipal**. Ce sera le 1^{er} juillet 2011. C'est le lancement d'une étude conduite par Eric Chevallier, dont il est solennellement promis qu'elle laissera une large part à l'avis de l'opinion publique - voir lettre Pdt n°4/ 2011). Extrait de la conclusion de M. J.M Ayrault :

« La décision pour la ou les solutions doit laisser place à l'imaginaire, à ce qui correspond à l'âme d'une ville, à l'âme de Nantes, car ce sont des décisions importantes, durables, qui ne doivent pas toucher seulement l'esprit, mais le cœur, pour contribuer à la richesse de la ville. Ce débat n'est pas populiste. »

8. Les ingénieurs et experts s'expriment. (novembre 2011)

Les audits succèdent aux audits, et une apothéose se fait le 30 novembre. Ce même jour, deux conférences, à l'École Centrale et au CCO rassemblent, invitées par NPPi et Les Transbordés, des personnalités qualifiées et prestigieuses : Michel Virlogeux, expert international en matière d'ouvrages d'art, Laurent Manac'h et Benoît Sagot-Duvaurox, du Pôle EMC2, Bernard Théret, directeur du Pôle Génie Civil et écoconstruction (PGCE), Frédéric Jacquemin, professeur CEM (matériaux composites) Olivier Flamand (CSTB). Ouest France titre : *L'encouragement des experts* et PO : *Un rêve accessible*. Philippe Audic, au nom du Conseil de développement de Nantes Métropole, exprime tout l'intérêt de la ville pour un projet transversal qui, non content de faciliter les déplacements, renforce l'image industrielle, tire l'attractivité vers le haut, promeut le tourisme.

3. Conclusion :

Après trois ans, même si des secteurs de l'action souhaitable restent perfectibles, les Transbordés ont su lancer une dynamique. La presse l'a saluée. Avec les experts, le secteur industriel, la recherche, le monde associatif et économique, des relations de confiance se sont établies, et les politiques en sont conscients. L'association, comme la Société NPPi, doivent maintenant répondre à des questions précises, donner des chiffres, des assurances : ils y sont prêts. Les citoyens se sont montrés concrets, productifs. Ils attendent la suite avec confiance.

Des négociations auront lieu sur la partie financement privé et public – ce n'est pas du domaine de l'association - Celle-ci, ayant déjà lancé des projets maritimes et verniens complémentaires, Poste de croisières, Vernoscope, etc. s'appête à répondre à la question : Comment valoriser le « Vieux port » et le plan d'eau de Nantes sans forcément tomber dans la nostalgie ?